



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

hydrocarbures

Question écrite n° 4504

Texte de la question

M. Christian Kert attire l'attention de M. le ministre des affaires étrangères sur la pollution qui se situe sur le delta du Niger et qui touche plus de trente millions d'habitants au Nigéria. Cette pollution est due essentiellement à l'exploitation pétrolière qui existe depuis plus de quarante ans et qui entraîne de lourdes conséquences pour les populations en termes de santé. L'ONU a émis des recommandations suite à un cas emblématique de pollution survenue il y a plus de trois ans et qui n'est toujours pas nettoyée. Ainsi la création d'un fonds de soutien pour nettoyer le pays ongoni a-t-il été initié et des études complémentaires sont en cours pour mieux connaître le degré de pollution et les mesures réparatrices nécessaires. C'est pourquoi il lui demande si la France compte participer à la mise en place de ces recommandations et, dans l'affirmative, de quelle façon.

Texte de la réponse

La France soutient l'action du PNUE par des contributions financières mais aussi par des actions communes depuis la signature, en 2011, d'un accord cadre entre la France et le PNUE dont les domaines prioritaires sont la question de l'énergie en Afrique et les enjeux liés au suivi et à l'évaluation des ressources en eau. La situation dans le delta du Niger est grave. Deux rapports, l'un du PNUE et un autre, réalisé par l'organisation non gouvernementale Amnesty International proposent la création d'un fonds destiné à réparer les dommages et indemniser les populations victimes de la pollution. La France soutient le principe de ce fonds, qui doit être créé en associant tous les partenaires, les autorités, les entreprises et les populations locales. La pollution dans cette zone s'inscrit en outre dans un cadre plus global d'insécurité dans le delta du Niger. Les conditions de sécurité, d'environnement et de santé n'ont cessé de s'y dégrader. L'exploitation des hydrocarbures n'est pas seule responsable de cette situation, aggravée par l'inaction des pouvoirs publics face aux détournements de pétrole auxquels la population, parfois avec la complicité de certaines autorités locales, prend une part active. La France est depuis de nombreuses années mobilisée en faveur d'une amélioration de la situation dans le delta du Niger comme l'attestent la signature, en 2009, d'un mémorandum d'entente sur la sécurité maritime et notre soutien à la résolution pacifique du problème de sécurité dans le delta du Niger grâce au programme d'amnistie offert aux militants. Depuis la mise en place de ce programme, les attaques de navires et le détournement du pétrole par les militants ont diminué, réduisant de fait les conséquences environnementales de ces actes criminels. Cette solution pacifique permet aujourd'hui de se focaliser sur l'aspect environnement et social de la crise du delta du Niger, pour lequel la France mobilise son expertise notamment grâce à l'AFD.

Données clés

Auteur : [M. Christian Kert](#)

Circonscription : Bouches-du-Rhône (11^e circonscription) - Les Républicains

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 4504

Rubrique : Déchets, pollution et nuisances

Ministère interrogé : Affaires étrangères

Ministère attributaire : Affaires étrangères

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [18 septembre 2012](#), page 5042

Réponse publiée au JO le : [30 octobre 2012](#), page 6096